





1/2







## Permis d'exploitation

### d'un débit de boissons - renouvellement

DURÉE 1 jour, 6 heures **PUBLIC VISÉ** Créateurs et repreneurs ayant + de 10 ans d'expérience comme exploitant d'un débit de boisson **PRÉREQUIS** Être exploitant depuis +10 ans—extrait(s) Kbis demandé(s) Mise à jour des connaissance de la législation sur les débits de boissons. **OBJECTIFS GENERAUX**  Maîtriser les obligations en matière de responsabilité civile et pénale. Appréhender les risques professionnels dans un environnement lié aux débits de boissons. Mettre en œuvre la législation des débits de boissons **COMPETENCES** Appliquer le droit des terrasses e • Mettre aux normes ERP son établissement • Appliquer les obligations faites aux exploitants Plateau technique adaptable **HANDICAP** Pédagogie adaptée

#### **DÉTAIL DU PROGRAMME**

#### **ACCUEIL**

- Test de positionnement
- Présentation des modules de la formation
- Tour de table (connaissances, retours d'expériences, attentes, objectif professionnel).

#### ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

Modalités d'ouverture d'un débit de boissons

- les conditions légales liées à l'exploitant, à la licence
- les formalités préalables

Les obligations légales

- lutte contre l'alcoolisme, contre le tabagisme, contre les stupéfiants,
- lutte contre les bruits du voisinage, contre les discriminations, contre la prostitution.

Respect de la sécurité en vigueur

- conséquences du non-respect des obligations
- les obligations d'affichage.

Fin du stage

- Evaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction
- Remise de l'attestation de formation



01/09/2025



# Permis d'exploitation

## d'un débit de boissons - renouvellement

2/2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	<ul> <li>Apports théoriques du formateur, et interaction avec les participants .</li> <li>Support de cours livrets et diaporama</li> <li>Mise en situation, analyse et interprétation du « vrai » et du « faux »</li> <li>Echanges sur les connaissances et les acquis de chacun</li> </ul>
NOMBRE DE STAGIAIRES	4 à 15 personnes maxi
MODALITÉS D'ACCÈS	<ul> <li>Entretien préalable</li> <li>Positionnement d'entrée en formation</li> <li>Entrée immédiate selon calendrier des sessions</li> </ul>
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<ul> <li>Test de positionnement</li> <li>Évaluation continue (quizz, questionnaires, questions ouvertes)</li> <li>Évaluation finale :</li> </ul>
VALIDATION	Attestation Cerfa n°14407*03
TAUX DE REUSSITE	100 %
TARIF	• <b>250 € HT</b> - 300 € TTC



Pour tout renseignement contacter notre référent handicap au 04.72.34.51.96